

AU SUJET DE LA DISTRIBUTION DES LIVRES

Quelques mises au point du Bureau des Ecoles

La distribution des livres dans les établissements du premier degré (écoles primaires) ne présente aucune difficulté majeure pour le bureau des écoles.

En fin d'année scolaire, chaque instituteur, chaque institutrice se chargent de relever les ouvrages mis en circulation dans leur classe et de les distribuer à la rentrée suivante après avoir encaissé la cotisation.

Le dévouement du personnel enseignant permet ainsi aux 4500 enfants de nos 18 écoles primaires de recevoir intégralement leurs livres et leurs cahiers le même jour de la rentrée des classes.

DANS L'ENSEIGNEMENT DU 2^{me} DEGRE : (LYCEE - CES)

Là, les choses ne sont pas si simples.

1.) L'organisation pédagogique est beaucoup plus complexe. Le nombre des disciplines est beaucoup plus élevé. Les options (surtout dans les langues) sont si diverses, que, pour des classes parallèles, les collections de livres attribuées à chaque élève, sont très différentes les unes des autres.

La préparation de ces collections demande des semaines de travail au personnel du bureau des écoles.

2.) Depuis plusieurs années, les changements de programme intervenus, bouleversent les prévisions. Et ce n'est pas fini, pour les mathématiques en particulier.

3.) L'augmentation constante des effectifs alourdit évidemment la tâche de la Caisse des écoles dont il n'est guère possible d'augmenter le personnel.

4.) Le manque de discipline de nombreux élèves et de leurs parents est un obstacle majeur au bon fonctionnement d'une

institution dont nul ne peut contester l'utilité.

Par exemple : A un mois de la rentrée, 384 élèves et 80 professeurs n'avaient pas encore restitué les ouvrages empruntés, (c'est-à-dire qu'il manquait au total 5.477 livres).

De telles négligences sont intolérables parce que génératrices de désordre et de retard.

5.) Les prix ont augmenté de façon sensible :

Par exemple, 1 livre de littérature (XX^{me} siècle) à usage des classes terminales coûte aujourd'hui 26 francs, alors qu'il coûtait 22 francs, il y a 3 ans.

Un livre d'histoire de la classe de 1^{re} coûte aujourd'hui 23,50 francs. Il coûtait 20 francs il y a 3 ans.

—0—

Considérant tout ce qui précède le Conseil d'administration de la Caisse des écoles a été amené à prendre de nouvelles mesures et à modifier les règlements en vigueur.

1) Tout élève n'ayant pas rendu ses ouvrages dans les délais fixés ne sera équipé qu'après la rentrée.

2) Tout élève ayant égaré 1 ou plusieurs livres sera tenu de les remplacer à ses frais dans la collection empruntée.

3) Le montant des cotisations est légèrement relevé. Cependant les tarifs demeurent très modiques.

Quand un élève de la classe terminale G 2 verse à la Caisse des écoles une cotisation de 40 francs, il reçoit pour plus de 30.000 A.F. de livres et de cahiers.

On pourrait multiplier les exemples.

Les proportions entre la participation et les avantages reçus demeurent approximative-

ment les mêmes pour tous les ordres d'enseignement.

Nous rappelons que le montant des cotisations s'élève à 5 francs pour les cours préparatoires, 10 francs pour les cours élémentaires et les cours moyens.

4) A partir des classes de 2^{me} et jusqu'aux terminales, le bureau des écoles percevra un cautionnement de 50 francs par élève en plus de la cotisation.

Ce cautionnement sera remboursé aux élèves quand ils restitueront leurs livres à la fin de la scolarité.

Il permettra de compenser les pertes occasionnées par des gens dont l'honnêteté n'est pas la qualité première et qui émigrent souvent « sans laisser d'adresse », (il s'en trouve encore quelques - uns)

5) La distribution des livres commencée le 19 août s'étendra sur un mois pour le 2^{me} degré. Il n'est pas possible d'équiper plus de 4.000 élèves en quelques jours. Et cela malgré le dévouement des membres du Conseil d'administration, qui participent bénévolement à ce travail.

La distribution a commencé plus tôt qu'à l'ordinaire de manière que les élèves puissent travailler normalement dès la rentrée.

Si des enfants se trouvent encore en vacances, des parents ou des amis peuvent retirer les livres à leur place.

Si un livre ou 2 manquent à la collection, c'est que les livraisons ont été retardées. Ils seront remis aux élèves ultérieurement.

En conclusion nous faisons appel à la compréhension, à la bonne volonté et au bon sens de chacun pour que le bureau des écoles soit aidé dans sa tâche difficile.

LA CAISSE DES ECOLES